LOGO
DE
L'ÉCOLE

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Gadbois
Mercredi 5 novembre 2024 – 19h00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Gadbois, tenue le 6 novembre 2024 à 19h00 à l'école Gadbois, au 8305 rue Saint-André à Montréal.

PRÉSENTS :

François Auger-Laliberté (parent)	Geneviève Moulin Cool (enseignante)
Isabelle Fontaine (parent)	Dominic Lemay (Formateur LSQ)
Marion Parissier (parent)	Julie Laroche (enseignante)
Valérie Lajoie (parent)	Nicolas Monette (enseignant)
Marie-Josée Richard (AQEPA)	

Formant quorum sous la présidence de François Auger-Laliberté,

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Karine Lévesque– Direction

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Il n'y a pas d'invité.

MEMBRES ABSENTS :

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM**

La présidence, François, Auger-Laliberté, vérifie le quorum et déclare la séance ouverte. Il est 19h05.

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR François, Auger-Laliberté que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé

Adoptée à l'unanimité (01-CE-06/11/2024)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
3.1. Suivi au procès-verbal
4. Parole au public
5. Information de la direction
5.1. Ressources humaines
5.2. Suivi de la cour d'école
5.3. Acte d'établissement et PTRDI
5.4. Plan local de mesures d'urgence
5.4.1. Pratique d'incendie
6. Information du service de garde
7. Approbation des normes et modalité d'évaluation
7.1. Modalité d'évaluation
7.2. Présentation du Continuum-COSP
8. Approbation des règles de conduites de la cour d'école
9. Motion sur le module de jeux (fermeture l'hiver)
10. Approbation des règles de régie interne modifiées
11. Approbation des sorties éducatives
12. Approbation - Club d'échec
13. Approbation des campagnes de financement
14. Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves
15. Suivit – plainte au Protecteur de l'élève - changement d'horaire
16. Varia – Points divers

- Rappel – formation obligatoire pour les nouveaux membres du conseil d'établissement.

17. Levée de la réunion

Initiales de la Présidence

Initiales de la Direction

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU (DATE)

IL EST PROPOSÉ par François, Auger-Laliberté que le procès-verbal de la séance du 2024-10-06 soit approuvé avec dispense de lecture et sans modifications.

Approuvée à l'unanimité (02-CE-06/11/2024)

3.1 **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL:** les suivis au procès-verbal se retrouve dans l'ordre du jour de la séance.

4. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de parole au public

5. INFORMATION DE LA DIRECTION

5.1. Ressources humaines :

- Poste de 100% sur deux écoles qui n'est pas comblé (la personne est partie en congé).
- Soutien à la classe ou nous avons besoin d'aide.
- Poste TES volet sourd non comblé (1 des deux postes à la maternelle)

5.2. Suivi de la cour d'école

Le sujet sera abordé plus tard dans le CE.

5.3 PTRDI et plan d'intervention

Présentation de l'acte d'établissement scolaire (voir document présenté au CÉ par la direction).

Plan triennale et de destination des immeubles (PTRDI)

- Plan sur 3 ans – statut quo jusqu'en 2027-2028
- Occupation de la totalité des lieux et aucun changement à venir.

5.4. Plan local de mesures d'urgence

Codes de couleur qui sont uniformisés dans le service scolaire.

5.4.1 Pratique d'incendie

Pratique d'incendie le 3 octobre (obligatoire deux fois par année – automne et printemps) : réussite.

Autonomie dans la pratique, pas nécessaire d'appeler les pompiers.

Procédure plastifiée dans toutes les classes + confinement dans les pochettes.

6. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE (POINT EFFECTUÉ PAR MÉLANIE DU SDG)

Surplus de l'an passé (36 000$) en lien avec le fait qu'on manquait de personnel qui revient aux parents. On essaie de le dépenser pour que ça revienne aux parents. Deux journées pédagos payées (4 décembre et autre date).

Présentation de deux autres journées :
- Katpla (structure blocs de bois groupe par groupe) – 120 élèves : 1230$
- Espace TRAD – atelier mâtinée avec 4 animateurs sur la musique et danse traditionnelles québécoises : 2433$
    - Comité utilisateur de SDG de parents aimerait bien que ça fonctionne

Présentation proposée l'an passé, mais incertaine que cela a été adopté

- Facture peut être payée également avec le fond (10 mars 2024) : 2438,80$

Mélanie part en congé maladie 22 novembre pour deux semaines.

7. NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation des modalités d'évaluation (voir document présenté par la direction)

Approuvé à l'unanimité

8. APPROBATION DES RÈGLES DE LA COUR

Sommaire de ce qui a été discuté
- Exercice fait dans un comité : TES des deux volets + SDG + psychoéducatrice
- La direction s'excuse, car elle aurait dû le présenter au CE pour consultation avant que les Règles soient présentées aux élèves (urgent car conflits).
- Le comité aurait dû prendre l'avis des élèves. Possible de faire des modifications
- Lecture et explication des Règles de la cour
- Marquage au sol sera fait au printemps.
- Consultation par Monique auprès des élèves + retour auprès du comité.

Approuvé à l'unanimité sous conditions :

Le CE approuve les règles de la cour d'école, cependant le CE prend note des commentaires soulevés par les parents. Un retour devra être fait sur les consultations effectuées auprès des élèves. Une version devra être adaptée pour le volet sourd avec l'aide de l'AQEPA.

9. MOTION POUR LA FERMETURE DU MODULE DE JEUX

Pour des raisons de sécurité et en vertu d'un règlement du CSSDM (CSQ Z614-20, article 10.4.10), on doit fermer le module de jeux de la cour pour la période de gel (mi-novembre à mi-avril). On se fiera le gel au sol.

Le CÉ suggère d'écrire une motion auprès de la CSSDM : On nous a vendu un module plus petit qui ne devait pas être fermé pendant le gel. Éléments à inclure :
- Remerciements pour le module
- Déception sur la taille du module (adapté premier cycle et maternelle)
- On considère vu la hauteur du module, on se sent floué.

Montion approuvée d'envoyer la lettre avec éléments mentionnés et transmise au CSSDM à l'unanimité

10. **RÉGIE INTERNE**

Nous avons reçu un nouveau Gabarit du CSSDM et nous avons revu notre document de régie interne en fonction du nouveau gabarit.

Rencontre à distance :

- Proposition d'effectuer des CE à distance (ou en bimodale), afin d'inclure plus facilement des parents du volet sourd.
- François s'engage à retravailler la portion permettant d'effectuer des rencontres à distance et reviendra à ce sujet.

Vote par courriel : si tous les membres ne répondent pas sur une motion, on pourra l'ajouter.

Ajout de points décisionnels à l'ordre du jour : nécessite la présence de tous les membres.

Retour sur la question du vote : 4 parents et 4 membres du corps professoral (à valider)

11. **APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES**

L'approbation sera effectuée par courriel. Validation au prochain CÉ.

Note de Nicolas : problématique de la STM au niveau de la nécessité d'avoir un tarif de groupe. À vérifier.

12. **APPROBATION – CLUB D'ÉCHEC**

Local dédié au club d'échec pendant le SDG (coordination avec Mélanie) – supervisé par un parent. Enfants du SDG.

Le président prend note de valider que le parent ait bien fait leurs antécédents judiciaires (autorisation).

Approuvé à l'unanimité.

13. **APPROBATION DES CAMPAGNES DE FINANCEMENT**

Campagnes récurrentes :

- Don via Facebook (janvier février 2025)
- Soirée cinéma (fin février 2025)
- Produits de l'érable

Approuvées à l'unanimité, non seulement pour les campagnes, mais aussi l'objectif des campagnes (où va l'argent récolté)

14. **SUIVI – PLAINTE AU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE – CHANGEMETN D'HORAIRE**

Reporté au prochain C.É.

F.L.A
Initiales de la Présidence

Initiales de la Direction

15. VARIA – POINTS DIVERS

15.1 Rappel – Formation obligatoire

Validation lors du prochain CÉ que les nouveaux membres ont effectué leur formation.

15.2 Lumina

Présentation du point de Dominique. Spectacle en décembre.

15.3 Effectif 2025-2026

Plan pour les classes du volet alternatif. Fermeture d'une classe au 1er cycle et ouverture du 3e cycle.

Le CÉ reparlera de ce sujet avec un temps significatif.

Quel est le rôle du CÉ dans le plan : pouvoirs et responsabilités du C.É.

Levée de la réunion, il est 21h28

Présidence

Direction d'établissement

Initiales de la Présidence

Initiales de la Direction